

Madame, Monsieur,

L'année 2023 s'achève, marquée par des tensions géopolitiques et économiques sources d'inquiétude et de perte de repères. Temps difficiles qu'il nous faut affronter en faisant preuve de solidarité et de fraternité.

Solidarité qui s'exprime aussi au travers du travail engagé avec Valence Romans Agglo, notamment avec la dotation de solidarité et les fonds de concours attribués aux communes qui viennent conforter nos budgets tant sur le plan de l'investissement que du fonctionnement.

Après un printemps et un été marqués par la sécheresse, nous avons dû faire face aux intempéries de cet automne. Il sera important de reprendre les aménagements de la place du village. A cet effet, une réflexion globale articulée autour d'un zonage pluvial pourrait être engagée sur les risques liés aux ruissellement autour du village, afin de préserver les personnes et les biens.

Je profite également de cet édito, pour remercier toutes celles et ceux qui aident au quotidien pour un "coup de main", une réparation, une attention au service à la population de la commune.

Je vous souhaite à toutes et tous de passer de beaux moments avec ceux qui vous sont chers pour ces fêtes de fin d'année, je vous donne rendez-vous le **samedi 6 janvier à 11h** pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Nadine Chevrol, Maire

CONSEIL MUNICIPAL : LE POINT SUR LES DOSSIERS EN COURS

Aménagements et travaux :

Maison Thomé :

- Les murs des jeux de boules ont été consolidés, un escalier a été créé pour y accéder, les barrières et les grilles sont posées, les parcelles liées aux logements du haut seront délimitées par des végétaux et un jardin commun à tous les locataires de cette maison a été réservé au milieu de la parcelle.
- Les fenêtres côté nord de la maison Thomé seront remplacées durant l'année 2024, les délais d'intervention de l'entreprise étant longs.

Mairie :

- La porte d'entrée de la Mairie ainsi que trois fenêtres seront remplacée en 2024 pour un montant de 6 056 € TTC.
- Un dégât des eaux important a eu lieu fin août endommageant sérieusement la salle communale utilisée par Mme PEULET, orthophoniste. Suite à ce sinistre, les travaux de toiture de la nouvelle salle ont été mis en attente par l'entreprise LCG 38 qui a repris le chantier de l'entreprise « les charpentiers du Grésivaudan » placée en liquidation judiciaire. Une recherche de fuite doit être effectuée afin de déterminer les causes du sinistre, qui peuvent être antérieures au chantier, et de définir les responsabilités. Suite à cette intervention, les travaux de toiture pourront reprendre.

Voirie :

Goudronnage :

Le goudronnage de la route conduisant à la maison Tresse a été effectué pour un montant de 8 388 € TTC le talus a été « cassé » et le chemin profilé de façon à renvoyer l'eau dans le ruisseau mais il sera nécessaire d'intervenir à nouveau suite aux constatations lors des derniers orages d'automne.

Chemin de l'herbasse :

Avec l'aide du SIABH, que nous remercions, les limites ont été piquetées de nouveau en présence des riverains afin d'éviter tout litige. L'entreprise CHEVAL a créé le fossé et le chemin pour un montant de 6120 € TTC. La commune possède une largeur de 10 m environ à cet endroit ce qui permettra au SIABH de planter des arbres le long du fossé.

Entretien des fossés et chemin :

Descente du cimetière, Chemin de l'Herbasse, Chemin de la plaine : les fossés ont été curés, des saignées ont été refaites, des entrées de buses ont été nettoyées. Mais il faut trouver une solution pour gérer et répartir l'eau de façon pérenne dans certains secteurs.

Quelques interventions d'urgence ont été nécessaires suite aux derniers orages :

Le chemin du Piquet a été fortement dégradé, l'entreprise LAGUT a remis ce chemin en état et refait la saignée du chemin de la croix rouge.

Fossé et chemin au dessus du lotissement : Le chemin a été reprofilé.

Débroussaillage par l'entreprise DOCHIER : le travail annuel régulier a été effectué (chemin de la plaine, chemin de Berthalinière, chemin des Varnières, Chemin en dessous du village, chemin du Voisel, chemin au-dessus du lotissement)

Nous remercions à nouveau tous les bénévoles qui donnent du temps pour aider à concrétiser tous ces aménagements ainsi que ceux qui participent aux divers travaux d'entretien de la voirie communale.

INFORMATIONS DIVERSES

Fermeture de la Mairie :

La mairie sera fermée du **jeudi 22 décembre au mercredi 3 janvier** inclus.

SIABH : Marathon de la Biodiversité

Le SIABH a répondu en début d'année à un appel à projet de l'Agence de l'Eau sur la biodiversité intitulé "Marathon de la Biodiversité". Le projet du SIABH consiste à implanter des haies sur les espaces agricoles, les espaces publics et à créer des mares. Tout ceci autour des cours d'eau du bassin versant de l'Herbasse dans une limite de 750 mètres de part et d'autre. L'objectif du SIABH est de faire 21 km de haies et 21 mares en 3 ans. Ce projet a démarré en septembre 2023 et sera réalisé en interne par les équipes techniques du SIABH.

En plus d'améliorer et préserver la biodiversité sur notre territoire, la création de haies et de mares ou noues participent au ralentissement du ruissellement lors des fortes pluies, à l'infiltration de l'eau dans le sol , ... Ceci est important pour notre territoire afin de réduire le risque d'inondation (en ralentissant les crues) et préserver nos nappes.

Le SIABH a déjà identifié et travaillé sommairement sur 12 km de haies réalisables et sur 35 sites possibles de mares.

Le SIABH nous a sollicités pour savoir si la commune serait intéressée par un ou plusieurs projet(s) de

création de haies et de mares sur des parcelles communales. La totalité du coût des travaux est prise en charge par le syndicat avec un financement à hauteur de 70 % par l'Agence de l'Eau. La création de haies peut avoir également un rôle de "protection" des chemins communaux en réduisant le ruissellement et les apports de matériaux des champs (sable, boue, ...), en limitant la formation de congères,...

Le SIABH peut aussi monter des projets avec des propriétaires privés. Dans ce cas une demande de participation de 10 % au coût des dépenses externes (achat plants, protection, tuteur) sera demandée au propriétaire.

Convention de servitude de passage de canalisations :

Mme le Maire a été sollicitée par deux agriculteurs, qui souhaitent drainer des terrains situés le long du chemin des Brosses et récupérer ainsi l'eau pour leur exploitation. L'enfouissement, sous le chemin n°29, de canalisations et d'un regard était nécessaire. Le conseil municipal a donc autorisé Madame le Maire à signer une convention entre la commune et chacun des deux agriculteurs concernés pour autoriser le passage de canalisations.

Santé Haute Herbasse :

Coordinatrice Flavie BOUHET. N'hésitez pas à la contacter aux heures d'ouverture du bureau :

Lundi 8h30 16h30 - Mardi et vendredi de 9h 17h - Jeudi 8h 16h

Tel : 06 33 51 09 61 ou 04 75 24 15 07 - Mail : sante.herbasse@gmail.com

Suite à la soirée organisée le 1^{er} avril par Action Santé Haute Herbasse, un groupe de réflexion travaille sur un projet autour de la mobilité pour créer un réseau d'entraide dans le but de permettre aux personnes dont la mobilité (momentanée ou permanente) est réduite de continuer à se déplacer.

Des flyers seront distribués pour connaître vos disponibilités et besoins.

Travaux de la place :

Suite aux pluies abondantes de l'automne, nous constatons à nouveau une détérioration du talus due au ruissellement des eaux qui viennent du champ au dessus de la place. Les photos ont été envoyées au service assainissement de VRA, à l'architecte, au bureau d'étude et à l'entreprise CHEVAL.

Deux personnes du service assainissement de VRA (Valence Romans Agglo) sont venus afin de donner des conseils. En effet, en dehors du village, les eaux de ruissellement ne sont pas prises en charge par VRA. Une réunion avec tous les protagonistes concernés aura lieu prochainement afin de trouver une solution.

Recensement de la population :

Il aura lieu du 18 janvier 2024 au 17 février 2024. Mme **MORGANTINI Audrey**, secrétaire, a été désignée coordonnatrice communale chargée de la mise en œuvre de l'enquête de recensement.

Mme **LAUGIER Nancy**, qui a déjà effectué ce travail, a été recrutée comme agent recenseur. Merci de lui réserver le meilleur accueil.

Location de la salle associative :

La convention pour la location de la salle municipale a été modifiée

- Les réfrigérateurs existants appartiennent au comité d'animation. Lorsque la salle est louée par la mairie, le comité autorise les loueurs à les utiliser. Le problème du remplacement de ce matériel se

posera un jour ou l'autre. Le sujet a été évoqué lors de la dernière réunion du comité afin de trouver un accord. Le prix de la location a été augmenté de 5 € (55 € au lieu de 50 €). Lorsque les réfrigérateurs seront défectueux, ils seront remplacés par la mairie.

- Lorsque la salle est louée en période hivernale, le poêle doit être mis en route. Le coût du chauffage incombera au loueur (forfait 10 €/jour).

- Un règlement d'utilisation sera affiché à l'intérieur de la salle.

Vente de peupliers :

Certains peupliers situés le long du fossé, à la descente entre la route de Miribel et la route de la Plaine, posent problème pour la sécurité des usagers du chemin et l'écoulement des eaux de pluie. Une proposition d'achat a été faite par la coopérative forestière COFORET (Bois ronds pour bois énergie : 6,00 € / Tonne ; Peuplier pour déroulage : 30.00 € / Tonne).

Un nichoir pour les chouettes effraies a été posé dans le toit du clocher suite à une sollicitation de la ligue de protection des oiseaux. Ce type de nichoir peut aussi être installé chez un particulier (se renseigner en mairie).

Déneigement :

Comme l'an dernier, il sera confié à M. GRAND Anthony qui déneige aussi la commune de Miribel. Le linéaire de voirie à traiter est important, ce qui explique que tous les accès ne pourront pas être dégagés à la même heure. Des sacs de sel sont à disposition à la maison THOME. En cas de besoin, contacter M. COHET : 06 74 94 01 15.

Colis de Noël :

En cette fin d'année, nous nous faisons une joie de distribuer à nos anciens le colis de Noël, pour ceux qui le souhaitent. Certains d'entre eux préfèrent renoncer à ce colis au bénéfice d'associations caritatives. Le conseil municipal a donc décidé cette année encore de faire un don en nature aux restos du cœur de Romans pour un montant de 200 €.

La distribution des colis à nos aînés se fera samedi 23 décembre dans la matinée.

Noël des enfants :

Cette année la commission sociale a proposé une animation commune avec les collectivités voisines (Crépol et Valherbasse) à destination des enfants de la vallée. Le spectacle de feu prévu le 9 décembre à l'Espace Haute Herbasse est reporté en 2024 en raison de la météo.

Samedi 9 décembre, de nombreuses familles étaient présentes au marché de Noël organisé par l'association Abricot (association des parents d'élèves de l'école des collines).

Groupe de paroles à Crépol :

L'association REMAID France Victimes 26 organise un **groupe de parole** pour les parents des jeunes qui étaient au bal de Crépol.

Ce groupe se tiendra en mairie de Crépol le **Mardi 19 décembre à 16h30** dans la grande salle.

Il vise à écouter, aider et soutenir les parents qui restent inquiets pour leurs enfants.

Concernant ces derniers, une prise en charge individuelle du stress post-traumatique leur est proposée, en toute confidentialité.

L'association reste à votre disposition pour tout renseignement.

Pour une bonne organisation, merci de nous aviser de votre présence à ce groupe.

Mail : francevictimes26@remaid.fr Tel : 04 75 55 39 34

VALENCE ROMANS AGGLO

Chemins des artistes :

Comme l'an passé, notre commune a participé à la manifestation « chemin des artistes », proposée et financée par VRA. Ce premier week-end d'octobre a été, pour les organisateurs et les participants, une occasion d'échange et de partage riches par la diversité des personnes présentes. Nous rappelons que cette exposition est gratuite et nous déplorons cette année une légère baisse de fréquentation. Retenez la date pour l'an prochain : 1^{er} week-end d'octobre.

Caravane Pop Corn :

Le Pop-corn c'est un Point Jeunes mobile. Il est présent sur notre territoire pour les jeunes de 11 à 17 ans, tous les 15 jours suivant le planning ci-dessous, et permet la mise en place de trois types d'actions :

- Les actions « découverte » : Des sorties imaginées et proposées par les animateurs pour te faire (re) découvrir ton territoire
- Les actions « loisir » : Tu organises l'activité de ton choix, seul ou avec tes amis, accompagné de ton animateur.
- Tu as envie de t'investir et d'avoir de vraies responsabilités ? Les animateurs t'aident à créer et à faire vivre ta « junior association »

SEMAINE A (impaire)	Hors vacances	Vacances scolaires
St Christophe et le Laris	Mardi 16h – 18h30	Lundi 14h – 18h
Crépol	Mercredi 14h30 – 18h	Mardi 14h – 18h
Crépol	Jeudi 16h – 18h30	Mercredi 14h – 18h
Valherbasse	Vendredi 16h – 18h30	Jeudi 14h – 18h
Valherbasse	Samedi 14h30 – 18h	Vendredi 14h – 18h

La même caravane s'arrête aussi dans les communes du sud de l'agglo. Devant le succès rencontré, une deuxième caravane sera mise en service en 2024. Cela permettra une intervention toutes les semaines dans le nord de l'agglo, en intégrant les communes de Saint Michel sur Savasse, Montmiral et Geysans qui souhaitent également bénéficier de ce dispositif.

France services :

Le bus « Escale France service » est présent chaque mardi de 8h30 à 13h30 à la Mairie de Crépol.

Des professionnels sont là pour vous aider dans ces démarches administratives :

- Remplir votre déclaration d'impôts
- Préparer votre dossier de retraite
- Demander une carte grise
- Mettre à jour votre dossier Pôle emploi
- Obtenir des informations de la CAF, MSA, CPAM, CARSAT
- Ouvrir ou fermer un compteur électrique

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

Comité d'animation :

Le samedi 23/09, Saint Laurent d'Onay accueillait avec joie plus d'une centaine de personnes pour une balade originale : THE balade contée clownée avec Géraldine Maurin, conteuse et Babette Roux dite « Gisèle » clown.

Le Monument aux morts, les chênes jumeaux en haut du village, le cimetière, l'espace buvette... Les différents lieux du village ont été mis en lumière par le duo qui alternait histoires traditionnelles et clowneries. La nouvelle équipe du comité des fêtes est ravie de cette première !

Report Soirée théâtre d'improvisation

Parce que rire ensemble dans les circonstances actuelles nous semblait impossible, le comité d'animation a pris la décision d'annuler la soirée de théâtre d'impro prévue le Samedi 2 décembre pour la reporter au Samedi 16 mars 2024.

Pensées aux familles, aux habitants touchés et aux collègues du comité des fêtes de Crépol.

Théâtre d'improvisation : Samedi 16 mars 2024 à 20h salle Espace Haute Herbasse à Valherbasse :

Que vont-ils jouer ? C'est à vous de décider !

L'impro, c'est comme une boîte de chocolats !

Les Dekalekatum vont vous surprendre...

Buvette et restauration sur place.

Ouverture des portes à 19h

Tarif adultes : 5 € - Enfants (6 ans à 12 ans) : 3 €

Par ailleurs, si vous avez des idées d'animations, n'hésitez pas à nous contacter par mail : onayanimations@gmail.com - Merci

Club du troisième âge :

Les réunions ont lieu toutes les deux semaines, le jeudi, en alternance (une fois à Saint Laurent d'Onay, une fois au Chalon).

Le repas de Noël est prévu Lundi 18 décembre à midi au restaurant de Margès. L'assemblée générale du club aura lieu le Jeudi 28 décembre à 14h au Chalon. Lors de cette AG, le devenir du club sera mis à l'ordre du jour. De nouveaux adhérents seraient les bienvenus.

La petite Carniotte :

Le bureau est constitué de Régine POUGET, présidente, Laurence VANARET, trésorière, Suzan LOPEZ, trésorière adjointe, Béatrice MARTIN, secrétaire.

Les activités régulières (théâtre, danse africaine, karaté enfant et adulte, self défense, peinture, atelier cosmétique aromathérapie, yoga, marche sportive, body sculpt, gymnastique seniors, gymnastique équilibre autonomie, pilates, chorale, poterie céramique, peinture sur pierres) ont repris normalement pour la saison 2023 - 2024. La plaquette est disponible en mairie ou sur le site de la commune saintlaurentdonay.fr.

MAIRIE, 1 place de la Mairie – Tel : 04 75 71 72 18 – Mail : saintlaurentdonay@valenceromansagglo.fr - Adresse du site : saintlaurentdonay.fr

Bulletin de la mairie de St Laurent d'Onay
Responsable de publication : Nadine CHEVROL

Rédaction : Commission communication composée de
N. CHEVROL, O. DOREY, F. MARCON, L. VANARET.